

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 21/22 (1913)

Heft: 6

Rubrik: Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles de l'activité des sociétés

Fribourg, Samaritains. — L'utile section des samaritains de Fribourg prospère. Deux nouveaux cours ont été donnés cet hiver, l'un en allemand, l'autre en français, par le dévoué et infatigable D^r Weissenbach, assisté des moniteurs Lienhard et Monti.

En 1912, la société avait organisé un exercice de campagne et de propagande à Guin, et le bon exemple a porté des fruits! La population de Guin a demandé à son médecin, M. le D^r Chassot, de donner un cours qui a été suivi par 52 participants. — Grâce à l'activité de la section fribourgeoise, une société de samaritains a aussi été fondée à Flamatt.

Le magasin d'ustensiles pour malades, dont nous avons parlé ici-même lors de sa création à Fribourg, rend de très grands services à la population du chef-lieu. Nous avons été heureux d'apprendre que la société des samaritains, si bien présidée par M. G. Stamm, a dû augmenter les objets déposés à ce magasin, parce que le nombre des demandes dépassait de beaucoup celui des objets disponibles.

Alliance des samaritains. Comité central. — Dans sa séance du 3 mai, le Comité central a admis les sociétés de Rehetobel, Pratteln, Erlenhach et Guin.

Société des samaritaines de Neuchâtel. — Depuis plusieurs années les samaritaines désiraient suivre un cours de soins à donner aux malades; leur vœu a été exaucé cet hiver grâce au concours de M. le D^r Humbert, qui a bien voulu se charger de l'enseignement théorique, et de sœur Maria Quinche et sœur Mina Elsner qui se sont occupées des exercices pratiques. Ce cours, commencé le 27 février, a pris fin le 21 avril par un examen auquel M. le D^r de Marval était délégué par la Croix-Rouge suisse et par l'Alliance des samaritains suisses; la section neuchâteloise de la Croix-Rouge était représentée par M. H. DuBois, son président. L'examen comprenait pour chaque samaritaine une question de théorie et une question pratique. Les réponses et les travaux pratiques ont fait honneur

aux professeurs du cours; ils ont pu voir que les samaritaines ont su apprécier et mettre à profit leurs efforts et le temps qu'ils leur ont consacré. 21 samaritaines ont passé l'examen et en ont reçu le certificat avec la grande et la petite cartouche remises par l'Alliance des samaritains suisses. Que M. le D^r Humbert et nos deux sœurs veuillent bien recevoir les remerciements des samaritaines rentrées pour quelques temps dans les bancs d'écolières.

Le cours a été clôturé moins officiellement le 26 avril par une promenade à Marin, où, comme aux leçons, les heures ont passé trop rapidement.

Société militaire sanitaire suisse, Comité central. — Résumé du procès-verbal de la séance du 22 avril 1913.

Le Comité central s'est réuni spécialement en vue de préparer l'assemblée des délégués.

Cette assemblée est convoquée pour les 24 et 25 mai 1913, à Winterthour, avec l'ordre du jour suivant:

- 1° Appel, remise des pouvoirs.
- 2° Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 19 mai 1912.
- 3° Rapport sur l'exercice 1912-1913.
- 4° Distribution des diplômes de concours.
- 5° Rapports de caisse et des vérificateurs des comptes.
- 6° Nomination de la section-direction pour 1913-1914.
- 7° Désignation de deux sections pour la vérification des comptes.
- 8° Fixation du lieu de la prochaine assemblée des délégués.
- 9° Communications et propositions:

a) Comité central. — Insigne. Le Comité central propose un brassard blanc avec les lettres S. M. S. en rouge et les couleurs cantonales (cocarde de képi).

b) Section de Glaris. — Adjonction à l'art. 19 des statuts comportant l'arrêt des comptes au 31 décembre et l'envoi aux sections du rapport présidentiel et des comptes 4 semaines avant l'assemblée générale.

c) *Section de Degersheim.* — Quelle est l'attitude des sections vis-à-vis du Comité central au sujet de la carte du 1^{er} Août 1912?

d) *Section de Straubenzell* au nom des sections de la Suisse orientale. — Le Comité central est invité à présenter un rapport et des propositions sur les mesures à prendre pour provoquer une activité plus grande dans le sein de notre association.

e) *Section de Coire.* — 1^o Les sections sont responsables vis-à-vis de la section organisatrice du nombre de délégués et de participants annoncés par elles à l'assemblée des délégués. — 2^o Le Comité central est invité à faire des démarches auprès des gouvernements des cantons dont les sections n'ont pas encore obtenu une subvention.

f) *Section de Vevey.* — Demande qu'il soit revenu à l'ancien mode de faire concernant les feuilles de présence, c'est-à-dire qu'elles soient envoyées de suite après chaque séance.

Le Comité central invite toutes les sections à se faire représenter et espère que beaucoup de membres des sections viendront fraterniser à Winterthour.

Alliance des gardes-malades, section de Neuchâtel. — M^{lle} Jeanne Decosterd a été reçue en catégorie A.

Le Comité prie les infirmières et releveuses dépendant de la section de Neuchâtel de bien vouloir *se conformer aux prescriptions concernant le port du costume.* Un modèle est déposé chez M^{lle} Hotz, Evole 54, à Neuchâtel, et c'est d'après ce patron que doivent être faits les costumes.

Les releveuses n'ont pas droit au bonnet ni au voile.

Les changements d'*adresse stable* doivent être adressés à la secrétaire :

Sœur Maria Quinche.

Genève, Section de la Croix-Rouge. Rapport annuel. — La section genevoise de la Croix-Rouge vient de publier son rapport annuel;

on ne lui reprochera ni sécheresse ni aridité, car à côté des chiffres il y a les rapports très intéressants des présidents, qui relatent l'activité considérable de la Croix-Rouge à Genève, en 1912.

C'est d'abord celui de M^{lle} Alice Favre, la gracieuse et dévouée présidente de la Société des Dames qui, en 15 pages écrites de sa meilleure plume, nous fait traverser l'Océan, assister au Congrès de Washington, où — quoi qu'elle en veuille bien dire — elle a joué un rôle qui l'a fait hautement apprécier par tous les congressistes. Rentrée à Genève au début de la guerre balkanique, M^{lle} Favre, infatigable, a entraîné son Comité et la Société des Dames à une œuvre de secours qui, tant par les ballots et les caisses envoyés aux belligérants, que par les sommes d'argent recueillies, a rendu les plus grands services aux Croix-Rouges des Balkans.

Cette activité bienfaisante a engagé 464 dames à se faire recevoir de la Société qui, en une année, a ainsi presque doublé le nombre de ses adhérentes! Huit grandes pages portent les noms des nouvelles sociétaires. C'est un succès dont la présidente peut être fière à juste titre.

Le Dr Lardy, président de la Société des Messieurs, a aussi enregistré une augmentation des membres de la section qu'il préside avec tant de dévouement. Son rapport mentionne des achats, des exercices intéressants, et se termine par un appel à ceux qui voudraient, par des dons, mettre la Croix-Rouge de Genève à la hauteur de la tâche qui lui incomberait en temps de guerre.

L'activité du Comité cantonal, si bien dirigé par M. Maurice Dunant, fait l'objet de la fin du rapport. La place nous manque pour en parler comme nous le voudrions, mais les dernières pages de l'élégante plaquette ne sont pas les moins intéressantes, et nous sommes heureux de pouvoir féliciter leur auteur pour l'énorme travail accompli par son comité et surtout — croyons-nous — par son distingué président.